

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 2 mars 2026 - 1,50 €

N° 177

Exceptionnalisme iranien

Le cas iranien est à nul autre comparable, ni à la chute de Saddam Hussein en Irak, ni au Venezuela de Maduro. L'Iran est une puissance de 90 millions d'habitants, une nation d'ingénieurs en capacité de concevoir la technologie nucléaire, balistique et spatiale. Ce n'est pas non plus assimilable à la chute de la monarchie il y a presque un demi-siècle. La survie du régime actuel ne tient pas à un homme ou une famille ou même une garde prétorienne. L'originalité du pouvoir imaginé par l'ayatollah Khomeini, en rupture avec les canons religieux traditionnels, organisait une structure sophistiquée en mesure de se perpétuer. Elle repose certes en définitive sur la force, comme l'a montré la répression des manifestations de décembre/janvier dernier. Une révolution populaire d'une ampleur immense pourrait sans doute la placer sur la défensive. Le risque le plus grand ne provient peut-être pas de la grande métropole de Téhéran, mais d'une perte de contrôle des provinces périphériques, kurdes et baloutches notamment, où les bombardements israéliens et américains se sont étendus en conscience de cause (24 provinces sur 31).

L'opposition – à commencer par celle des partisans du prince Reza Pahlavi – sait avoir à négocier avec une partie des structures

actuelles de la République islamique. Elle compte sur des ralliements au sein des forces de sécurité, y compris des Gardiens de la révolution.

Du côté du pouvoir, la mort du Guide suprême avait été envisagée depuis longtemps. À 86 ans, on le disait malade. Le processus de succession avait été mis en marche par lui-même après qu'il ait échappé à une première frappe lors de la guerre de douze jours

du 13 au 24 juin 2025. La transition est prévue par la Constitution article 111, assurée par un triumvirat composé du président de la république, Masoud Kezehsian, celui de la Cour de Justice et d'un représentant du clergé. Ensuite, l'Assemblée des Experts (89 membres élus par leurs pairs) devra choisir le nouveau Guide suprême qui doit être un membre du clergé de haute réputation théologique. Le fils du



SOMMAIRE

P. 1 : L'exceptionnalisme iranien. P. 2 : Et les iraniens ? – Taxes. P. 3 : Lectures. – Musiques américaines. P. 4 : Vol en bande organisée. – Mercosur. P. 5 : Mélenchon. – Vie et mort. – Automobiles. P. 6 : Ne nous trompons pas de scrutin. – P. 7 Le jeûne intermittent. – Casse-noisettes.

■ **Iran :** Le 28 février les armées israélienne et américaines ont frappé des centaines de sites militaires et civils iraniens, notamment à Téhéran, Ispahan et Tabriz. Le président Trump a annoncé que l'objectif était de détruire les capacités balistiques et la marine de l'Iran. Les plus hauts dirigeants iraniens ont été visés dont l'ayatollah Ali Khamenei dont la mort a été annoncée. Une cinquantaine d'autres dirigeants iraniens ont été tués dès les premières frappes. L'Iran a riposté en lançant missiles et drones contre Israël, Koweït, le Qatar, l'Arabie saoudite, faisant un certain nombre de morts et de blessés... Un conseil de transition avec le président de la République Massoud Pezeshchian exerce le pouvoir en attendant l'élection éventuelle d'un nouveau guide suprême par le conseil des religieux.

Le 1^{er} mars le haut commandement américain a annoncé, sans plus de précisions dans un premier temps, la mort de 3 soldats américains.

Plusieurs avions américains se sont crashés au Koweït le 2 mars, sans faire de victimes.

■ **Afghanistan/Pakistan :** Après une série d'attaques de talibans sur sa frontière, le Pakistan a réagi en bombardant brièvement Kaboul, Kandahar et les environs du poste frontière de Torkham, le 27 février au petit matin. Le ministre de la Défense pakistanais a évoqué une « guerre ouverte ». Les autorités afghanes ont tenté de temporiser. Le commandant en chef des talibans, Abdul Hadi Himmat, a été tué lors de ces frappes aériennes.

■ **Italie :** La justice soupçonne un détournement de pièces d'avions Tornado et C-130 sur la base de Brindisi, entre 2021 et 2023, au sein de l'armée de l'Air. Il y en aurait pour 17 millions d'euros. Ces pièces détachées auraient été vendues en Amérique du Sud. La société américaine qui gère ces stocks et une douzaine de respon-

Guide, Mojtaba Khamenei, qui paraît avoir survécu, n'était pas favori, la majorité des clercs réprouvant une succession héréditaire. Un petit-fils de l'ayatollah Khomeini, Hassan, est sur les rangs. Le président de la Cour de Justice, Gholamhossein Mohseni Ejei, est souvent cité.

Parallèlement, existe un « État profond » qui est l'exécutif opérationnel. À la tête du Conseil National de Sécurité, le Guide avait désigné un vétéran politique en la personne d'Ali Larijani, 67 ans, mathématicien, docteur en philosophie, spécialiste de Kant, officier des Gardiens de la Révolution, douze ans président de l'Assemblée, négociateur de l'accord de 2015 sur le nucléaire, interlocuteur de la Chine. De même origine, avec le grade de général, l'actuel président de l'Assemblée, Mohamed Bagher Ghalibaf. Aucun d'eux n'est un dignitaire religieux. La disparition de l'ayatollah Khamenei sera l'occasion de rééquilibrer le pouvoir au détriment des Mollahs, pouvoir de façade, au profit de cet État profond, sécuritaire, civil et militaire.

Dominique Decherf

Et les Iraniens ?

L'avenir de l'Iran s'écrit, au mieux, en pointillé. Les éléments dont on dispose sont fragmentaires et il faut y ajouter incertitudes et inconnues, par exemple au niveau diplomatique : on pense à la Russie et à la Chine, mais aussi à sa quinzaine de voisins, certains aussi importants que le Pakistan, l'Afghanis-

tan, la Turquie et l'Irak, sans oublier tous les États arabes situés de l'autre côté du Golfe, dont plusieurs ont été bombardés. Il faut y ajouter l'originalité d'un pays très ancien, avec son identité perse, et son obédience chiite, qui la sépare de la majorité des musulmans, de tradition sunnite ; le niveau socio-culturel des habitants contribue aussi à sa singularité.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la population ne se définit ni comme anti-israélienne ni comme anti-américaine. Les quelques scènes de liesse filmées doivent être rapprochées de l'ampleur des manifestations contre le régime des mollahs et de leur sanglante répression. Certes, apparemment, tout se trouve sous contrôle, l'ayatollah Khamenei ayant prévu son remplacement et celui de ceux tués en même temps : le chef d'état-major des forces armées, le ministre de la Défense, le chef des Gardiens de la Révolution et le chef des renseignements nationaux de la police. Les pouvoirs du « guide suprême » ont été transférés à un triumvirat composé du président de la République, du chef du pouvoir judiciaire et d'un ayatollah membre du Conseil des gardiens de la Constitution. Dans le même souci de continuité, a été lancée une attaque « de grande envergure » contre Israël avec un tir de missile balistique ayant causé la mort d'au moins neuf personnes.

On notera que la France, dont la base navale d'Abu Dhabi a été touchée par des tirs iraniens, a déclaré, par la voix de la porte-parole du gouvernement évoquant la mort d'Ali Khamenei, qu'« on ne peut

[...] que se satisfaire de sa disparition ». Emmanuel Macron avait dû auparavant constater qu'elle « n'a été ni prévenue ni impliquée, tout comme d'ailleurs l'ensemble des pays de la région et nos alliés ». Il s'est en effet agi d'une opération purement américano-israélienne, les services de renseignement et les capacités logistiques des deux États montrant une fois de plus leur efficacité. Mais, à côté du droit d'intervention armée que s'est attribué Donald Trump alors que le Sénat et la Chambre des représentants s'approprièrent à restreindre ses pouvoirs de guerre, se pose maintenant la question du futur du pays. Un scénario à la vénézuélienne – où le président arrêté a été remplacé par sa vice-présidente – peut-il s'envisager ? Dans ce cas, on parle d'Ari Larijani, qui préside le Conseil suprême de sécurité nationale, assez connu à l'étranger comme négociateur, en particulier dans le domaine nucléaire et qui, au lendemain du décès du « guide suprême », a déclaré vouloir frapper Israël et les États-Unis « avec une force qu'ils n'ont jamais connue ».

Dans tout cela, on semble oublier la population iranienne, tout comme le fils du chah, Reza Pahlavi, lequel ne manque pas de partisans sur place.

Jean Étèvenaux

Taxes

Le 2 avril 2025, dans une conférence de presse devant la Maison Blanche où il devait proclamer « le jour de la libération », que représentait à ses yeux son programme de politique

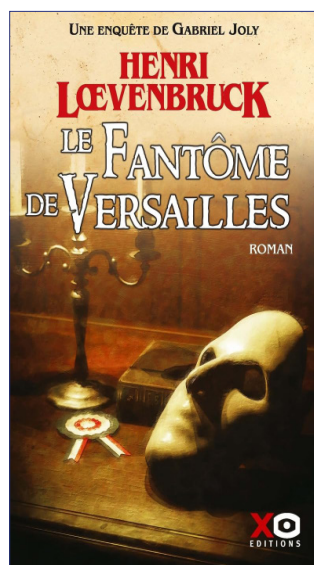
économique, le président Trump avait fait un peu durer le plaisir en demandant à son public quel est le plus beau mot du dictionnaire. On ne savait pas le président adepte du dictionnaire. Toujours est-il que le mot qu'il chérissait par-dessus tout était celui de « *taxe* ». On sait la suite.

Le 20 février 2026 la Cour suprême a tenté de mettre le hola à la manie taxeuse du président et de remettre dans la course les assemblées délibératives qui sont en charge de ce genre de choses. En attendant, c'est le chaos. Donald Trump en a remis une couche avec une taxe sur les importations de tous les pays du monde, fixée à 10 % dans un premier temps, à 15 % dans un second. C'est une mesure provisoire, potentiellement valable sur 150 jours seulement. On ne sait pas ce qu'il adviendra des 175 milliards de dollars de taxes perçues illégalement jusqu'au 20 février. Trois sénateurs démocrates ont demandé qu'ils soient rendus aux importateurs taxés et donc aux consommateurs américains, avec les intérêts, d'ici 180 jours... Oh la belle pagaille prévisible dans 6 mois alors qu'auront lieu en même temps les élections de mi-mandat !

Frédéric Aimard

Musiques américaines

En France on aime bien brocarder la jeunesse de la culture des États-Unis, ce dont certains habitants se montrent d'ailleurs fort conscients, comme l'a rappelé le véritable hymne à la civilisation européenne prononcé à Munich le



ROMAN HISTORIQUE Du pain !

Octobre 1789. La famine menace et la colère gronde. Les Parisiennes marchent sur Versailles pour réclamer du pain. Le palais est pris d'assaut, la royauté est menacée.

Avec ce quatrième tome, Henri Lævenbruck achève sa saga consacrée aux enquêtes de Gabriel Joly, le journaliste en lutte contre l'injustice. Bientôt une rumeur se répand : un fantôme hante les couloirs du château tandis qu'une série de meurtres affole la Cour. Qui sera la prochaine victime ? Le commissaire Guyot est chargé de démasquer l'assassin, les suspects ne manquent pas.

« *Le Fantôme de Versailles* », Henri Lævenbruck, éditions XO, 480 p., 22,90 €

ROMAN

Voulez-vous m'épouser ?

Célèbre pour ses chroniques dans *Le Point*, Patrick Besson nous emmène à la poursuite de Jennifer Carpenter, l'héroïne de la série « *Dexter* ». À peine sorti de son troisième divorce, le narrateur, un écri-



vain infatué de sa personne, s'éprend de l'actrice et s'envole pour l'Amérique, persuadé qu'elle acceptera de l'épouser. Mais voilà que, dans l'avion, une autre Jennifer s'assied à côté de lui qui se propose de l'aider à conquérir le cœur de la star. Évidemment, rien ne se passe comme prévu. Enfin, presque rien... Un roman drôle et sarcastique.

« *Le jour où je suis tombé amoureux* », Patrick Besson, Albin Michel, 176 p., 19,90 €.

ÉCONOMIE

Ceci n'est pas une farce

Les classes moyennes déclinent, la faute aux politiques de tous bords. Martial You raconte la « *France du milieu* » : celle qui travaille pour que d'autres profitent, celle qui paie et n'a droit à rien, celle qui épargne sans retour, celle prise au piège de la consommation. En un mot : celle des dindons.

Le chroniqueur économique propose de miser sur les talents français pour que notre pays retrouve sa place dans la société mondiale.

« *#Les Dindons* », Martial You, Robert Laffont, 252 p., 19,90 €.



REVUE

Galaxie

Grâce au satellite Gaïa, les astronomes peuvent cartographier le monde céleste qui nous entoure. Des millions d'étoiles ont été cataloguées et mesurées. Progressivement, notre Galaxie se révèle. La revue *Ciel & espace* fait le point sur les avancées scientifiques. Au sommaire également : Uranus et Neptune, chasseurs d'astéroïdes, histoire de la Lune...

« Notre place dans la galaxie », *Ciel & espace*, mars 2026, 9,90 €. En kiosque.



sables italiens, interrogés, déclarent qu'il s'agissait de pièces non conformes.

■ **Mexique** : Après la mort de El Mencho (de son vrai nom Nemesio Oseguera Cervantes) le 22 février, le cartel Jalisco de Nouvelle Génération (CJNG) a mis le pays à feu et à sang, incendiant de nombreux commerces et plus de 200 camions remorques pour bloquer les routes et tuant une demi-douzaine de chauffeurs routiers.

■ **Affaire Epstein** : Borge Brende, ancien ministre des Affaires étrangères de Norvège et président du forum économique de Davos depuis 2017, a annoncé sa démission de cette institution le 26 février, car son nom est cité dans les Epstein files.

■ **Énergie** : Le groupe français Engie (ex GDF-Suez) a annoncé le 26 février l'acquisition d'un de ses concurrents britanniques, UK Power Networks (qui représente 20 % du marché énergétique en Grande-Bretagne) pour 12 milliards d'euros. Plusieurs autorités de la concurrence doivent donner leur accord.

■ **Israël** : Le pays a reçu le premier ministre indien Narendra Modi. Celui-ci s'est exprimé devant la Knesset le 25 février et des accords stratégiques ont été signés dans le domaine de l'armement.

■ **Belgique** : Un pétrolier, soupçonné de faire partie de la flotte fantôme russe, a été intercepté par des militaires belges, avec l'aide de la marine française, le 1^{er} mars au large de Zeebrugge.

La Nation Française

directeur de la publication :

Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay

92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire

FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

14 février par le secrétaire d'État Marco Rubio. On ne peut pour autant passer sous silence l'extraordinaire diversité des apports de l'Amérique du Nord dans le domaine musical, même si le XX^e siècle se sera nourri d'Européens comme Bartók, Dvořák, Gerschwin et autres Stravinsky.

Une femme a exprimé cette traversée de l'Atlantique depuis l'Amérique vers l'Europe : Joséphine Baker. À travers la danse, notamment le charleston, elle a contribué à acclimater en France les musiques typiques de l'entre-deux-guerres. À ses côtés, les grands musiciens afro-américains, chaleureusement accueillis à Paris et ailleurs, ont transplanté toutes les formes liées au jazz, complétés par les grandes chanteuses dont on s'est vite arraché les enregistrements.

Cette musique venue du Deep South a vite débordé du blues construit par les descendants des anciens esclaves noirs. Elle a intégré d'autres composantes comme l'héritage français de la Nouvelle-Orléans (avec le bourbon !), mais aussi, notamment à travers la country music, des éléments d'origine européenne et amérindienne, sans oublier les expressions locales plus populaires de la soul et du folk. Le rock lui-même en est issu, et pas seulement celui de Miles Davis.

Comme le jazz se définit souvent par une certaine manière de jouer, ce genre musical a été adopté dans nombre de pays et de musiciens, sans entretenir forcément d'étroits rapports avec ses origines afro-américaines. À l'image de ce qui

s'est produit en France avec le Bœuf sur le toit, il aura permis beaucoup d'improvisations et de pots-pourris.

Ainsi s'est répandue l'Amérique dans le monde entier, par exemple avec un jazz arabe.

Précý

Vol en bande organisée

Au mépris du droit d'auteur, les grandes entreprises américaines et chinoises pillent les œuvres dans le monde entier.

Romans, essais, documents de toutes sortes, qui sont en principe la propriété des auteurs et de leurs ayants droit, font l'objet d'un pillage systématique par les sociétés américaines et chinoises. Celles-ci nourrissent leurs banques de données et alimentent leurs systèmes d'intelligence artificielle en récupérant des textes dans le monde entier. Ces textes sont numérisés, reproduits, découpés en tranches, noyés dans la masse des écrits que nous retrouvons, plus ou moins bien digérés, sur notre ordinateur.

Pourtant, en France, le droit d'auteur protège l'intégrité de l'œuvre d'un auteur de manière imprescriptible – on ne peut remanier un poème de Victor Hugo – et garantit à cet auteur l'exploitation économique de son œuvre pendant 70 ans. Pourtant, quand Google aspire une œuvre, l'auteur n'est pas prévenu, ce qui permet de ne pas le rémunérer. Les sociétés américaines et chinoises s'appuient sur une directive européenne qui permet de « fouiller » les œuvres dans un but scientifique – par exemple pour

repérer la fréquence d'une expression dans un roman – mais certainement pas pour les récupérer et les transformer.

Les écrivains et les journalistes ne sont pas les seules victimes de ce pillage systématique. Les artistes protestent contre le clonage de la voix de l'acteur qui double un film et contre la manipulation des images par l'intelligence artificielle. Une pétition a été récemment lancée par plusieurs acteurs (Gérard Jugnot, Franck Dubosc, Léa Drucker, Élodie Bouchez). Ils réclament un « cadre juridique » pour que « l'IA puisse coexister avec le travail des artistes et le respect des droits d'auteur et droits voisins ». Le Syndicat national de l'édition, la Société des gens de lettres et le Syndicat national des auteurs et compositeurs ont quant à eux déposé plainte contre Meta, qui a volé 200 000 livres français en 2023, et réclament une législation protectrice. Il y a urgence.

Claudine Uzerche

Mercosur

Ursula von der Leyen, présidente allemande de la Commission de Bruxelles a annoncé de façon unilatérale le 27 février l'entrée en vigueur provisoire du traité de libre-échange entre l'Union Européenne (UE) et les pays du Mercosur, sans même attendre la publication de l'avis demandé par le Parlement européen à la Cour de Justice des Communautés européennes (CJCE). L'Allemagne et l'Espagne se sont réjouis de cette décision qui a été annoncée avant même

la fin du Salon international de l'Agriculture de Paris (SIA).

Cette annonce a passé pour une provocation de beaucoup d'agriculteurs et de personnalités politiques françaises, alors que cette manifestation annuelle a enregistré dans le même temps une baisse de 28 % de sa fréquentation en raison de l'absence d'exposition des bovins menacés par la dermatose nodulaire contagieuse (DNC). Le président Emmanuel Macron a parlé de « mauvaise surprise » à propos de cette décision. En réaction, des syndicalistes issus des Jeunes Agriculteurs ont symboliquement occupé le stand de l'Union européenne au SIA. De son côté, la Coordination Rurale a dénoncé une « nouvelle trahison prévisible de la Commission européenne ».

Si ce traité négocié depuis plusieurs décennies peut présenter certains avantages pour l'industrie européenne, il fait peser des menaces supplémentaires pour les éleveurs français, pour notre production sucrière et, plus largement, pour la sécurité alimentaire en raison de normes de production bien inférieures aux nôtres dans des pays comme l'Argentine ou le Brésil. Des garanties ont été obtenues par la France et ses alliés dans ce dossier. Mais seront-elles réellement appliquées aux frontières de l'Union européenne? Rien n'est moins sûr.

Jérôme Besnard

Mélenchon garde le cap et la méthode

Certains, à gauche, se demandent s'il est encore possible de s'allier avec la France insoumise, ce qui n'empêche pas des accords locaux pour « *battre la droite et l'extrême droite* » comme à Beauvais.

Jean-Luc Mélenchon, lui, avance sans rien renier de ses certitudes, de ses espoirs et de ses phobies et sans craindre l'antisémitisme. Le *líder máximo* de l'extrême gauche, fidèle à sa formation trotskiste, ne néglige aucune forme de conquête du pouvoir, par les urnes ou par la révolution. Il mise sur une recomposition politique qui pourrait redessiner durablement l'équilibre des forces.

Lors de trois meetings, à Paris le 23 février, à Lyon le 26 et à Perpignan le 1^{er} mars, il a confirmé son soutien à la Jeune Garde – « *qui nous a appris beaucoup de choses* » –, s'est présenté en victime, parlant même de « traquenard », et a vilipendé les socialistes tout en distribuant les bons points aux médias, excluant *Libération* et *Le Monde* pour cause de livre critique et récusant *L'Express*, *Marianne*, *Le Parisien*, TF1, *Radio France*, *Charlie Hebdo* et l'AFP.

Il sait que son électorat est composé de communautés issues de l'immigration, d'intellectuels et de personnes s'estimant déclassées, tous profondément indifférents à la mort de Quentin Deranque et avides de tout bouleverser.

Jean-Gabriel Delacour

Vie et mort

Le 25 février, la loi sur l'assistance à mourir (suicide assisté ou euthanasie) a été votée en deuxième lecture à l'Assemblée nationale par 299 voix contre 226 et 36 abstentions. Un texte sur les soins palliatifs, qui permettent d'accompagner les mourants en contenant la douleur mais en le laissant succomber à une mort naturelle, a été voté à l'unanimité. Les services de soins palliatifs restent le parent pauvre de l'hôpital.

La future loi sur l'euthanasie doit passer au Sénat pour une seconde lecture en avril. Dans son état actuel, le patient faisant une demande de suicide assisté s'administrera lui-même le produit létal, sauf s'il en est physiquement (mentalement?) incapable, auquel cas un soignant devra faire le geste... Dans les deux cas, cette loi violera le serment d'Hippocrate que chaque nouveau docteur en médecine est en principe tenu de prononcer. Selon les sondages, une majorité des soignants souhaite une clause de conscience individuelle voire collective pour certains établissements catholiques par exemple.

Les représentants des religions ont en effet exprimé pour la plupart leur désaccord total avec la future loi, avec peu d'écho médiatique. Il faut dire que l'Église catholique – empêtrée aujourd'hui dans certains scandales d'abus sexuels – a déjà perdu le combat naguère contre l'avortement libre et gratuit, le mariage homosexuel, etc., dans une société déconfectionnée – malgré le phénomène d'un islam importé – et qui continue à se libéraliser et

à se centrer sur des revendications individualistes. À l'autre bout de la vie, la courbe des naissances en témoigne, presque partout dans le monde. Comme un suicide collectif dont l'histoire des civilisations montre qu'il s'agit de phénomènes irrésistibles, un peu comme les phénomènes climatiques, malgré toutes les politiques volontaristes éventuellement mises en œuvre. L'humanité est cependant capable de sursauts de vie tout aussi irrésistibles, qui partent parfois d'une réaction individuelle.

Frédéric Aimard

Automobiles

Il ne faut pas croire que la folie taxeuse soit réservée aux Américains. On apprend que chez nous certains modèles d'automobiles Peugeot Traveller XL et Rifter diesel, des véhicules destinés à transporter 8 personnes, peuvent subir malus et taxes qui peuvent doubler leur prix catalogue pour dépasser les 120 000 euros. Les Peugeot 3008 et 5008 hybrides ne semblent guère mieux lotis. Qu'en sera-t-il du « réarmement démographique » et de la réindustrialisation de la France si ces gros modèles sont réservés aux ultra-riches? Nos taxeurs y ont pensé par toute une série kafakaïenne de dégrèvements possibles (ou non) mais a posteriori.

En attendant, Stellantis (qui accuse une perte de 22,3 milliards d'euros en 2025 pour avoir eu une stratégie trop ambitieuse dans l'électrique) distribue, dès avril prochain, un SUV C10 du constructeur chinois Leapmotor à par-

■ **Gouvernement :** Rachida Dati a annoncé le 25 février qu'elle quittait le ministère de la Culture qu'elle a occupé durant 25 mois, afin de se consacrer sa campagne électorale pour les municipales à Paris. Le 26 février, un remaniement a fait entrer 4 nouveaux ministres au gouvernement : Catherine Pégard à la Culture, Jean-Didier Berger comme ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, Camille Gailliard-Minier devient ministre pour les Personnes handicapées, Maud Bregeon, qui était déjà porte-parole du gouvernement, prend aussi l'Énergie.

■ **Culture :** Laurence des Cars a démissionné de la présidence du Louvre le 23 février et a été nommée à la direction d'une mission culturelle dans le cadre de la préparation du G7 à Evian en juin prochain. Christophe Leribaux, qui était président du château de Versailles, a été nommé au Louvre.

■ **Social :** Les trois organisations patronales, la CFTD et la CFTC ont signé un accord le 25 février qui réduit le temps d'indemnisation des chômeurs de moins de 55 ans (15 mois au lieu de 18) en cas de rupture conventionnelle.

■ **Taxes :** La taxe sur les colis d'une valeur de moins de 150 euros expédiés depuis les pays extérieurs à l'Union européenne est entrée en vigueur le 1^{er} mars en France en attendant une promulgation européenne prévue avant le 30 décembre 2026. Elle est de 2 euros par objet et doit être reversée par le commerçant importateur. Les exportateurs chinois sont en train de construire, notamment en Pologne, de grands entrepôts robotisés permettant d'échapper à ces nouvelles taxes.

■ **Armement :** La société française Parot (85 millions de chiffre d'affaires en 2025) a décroché un contrat de 15 mil-

tir de 37400 euros, taxes douanières de 31 % comprises. Il s'agit d'un modèle entièrement électrique, mais avec un petit moteur à essence qui alimente la batterie si nécessaire. Idée peut-être géniale – avec des performances écologiques indépensables sur le papier – que les ingénieurs chinois sont parmi les premiers à mettre en œuvre.

Et le réseau Renault commercialise le modèle 100 % électrique le moins cher du marché, la Dacia Spring, en attendant un mini-modèle encore moins cher, la Dacia Hipster. Les deux sont assemblés à Shiyang, en Chine, avec des coûts estimés à au moins 30 % de moins que s'ils étaient produits en Europe. Tout dépendra des réglementations et taxes et des éventuels moyens trouvés par les marques automobiles de les contourner... ou de s'y noyer.

F. A.

Ne nous trompons pas de scrutin

Tous les gens normaux c'est-à-dire ceux qui ne déniaient pas la réalité, réfléchissent un minimum et sont objectifs intellectuellement, ne peuvent qu'être horrifiés par la mort – le lynchage – d'un jeune à Lyon pour des raisons d'opinion. Contrairement aux multiples avis contradictoires que l'on entend à longueur d'antenne, je ne me prononcerai pas car il y a une enquête judiciaire en cours et c'est le moment de faire confiance aux magistrats et à l'état de droit souvent vilipendé. J'ai naturellement mon idée sur

les responsabilités légales directes ou indirectes et sur les fautes politiques et morales. Mais mon avis n'intéresse personne et je ne veux pas prendre le risque de participer malgré moi à une polémique malsaine. Si je m'égare que l'on me pardonne. Car je suis indigné par ce qu'il se passe dans le pays des droits de l'homme et de la raison. Que l'on regarde le monde à feu et à sang et qu'on apprécie où l'on vit. Carpe diem.

Ma seule certitude est que l'on ne peut mourir en démocratie pour des idées. Brassens ajoutait que s'il le fallait, alors d'accord « mais de mort lente » ! Il n'y a pas un camp du bien auto-déterminé par quelques-uns qui croient détenir la vérité, la leur non vérifiée comme un postulat et non discutable, et qui veulent la faire entrer de force dans le crâne des citoyens. Sinon cela s'appelle du totalitarisme et du sectarisme fanatique pour ne pas employer le terme fasciste mis à toutes les sauces. Au lieu de faire le coup de poing méthode primaire sans hauteur de vue les étudiants concernés feraient mieux de lire des livres d'histoire et d'interroger les survivants des horreurs passées au nom des idéologies en -isme et les millions de victimes innocentes qui en ont résulté.

On a le droit naturellement de défendre ses croyances seraient-elles erronées et porteuses de dangers de toute nature mais la vie est trop précieuse pour qu'on la joue dans la rue en étant victime de porteurs de haine. En France on a la chance devenue rare ailleurs de pouvoir s'exprimer par des votes. Il ne devrait pas y avoir d'abstention et chacun doit aller voter y

compris pour des députés avec des assistants qui se présentent sous pseudonyme. Incroyable ! Ou pour des candidats qui ont déjà un passé compromettant. Ce n'est que par l'expression majoritaire du peuple que l'on peut régler les problèmes qui existent, combattre les inégalités, redistribuer, et maintenir ce que sont les valeurs universelles de la France et sa devise liberté, égalité, fraternité. Qui ne sont pas que des mots vides de sens. Outre la laïcité qu'il faut expliquer sans cesse pour qu'on ne la confonde pas avec une restriction à la liberté de conscience.

Notre nation réunit les destins individuels et les dépasse. Nous devons tous fournir un effort sur soi-même pour ne pas être excessif, exigeant et égoïste. Nous avons le droit d'avoir des préférences ; ne pas croire à telle ou telle solution ou affirmation. Mais un citoyen comme le disait le père d'Albert Camus « ça s'empêche ». C'est-à-dire ne se laisse pas emporter par tous ses instincts, se réfrène, se modère, et joue collectif. Parmi toutes les décisions parlementaires et/ou étatiques – mais l'État c'est nous – on ne peut pas être toujours gagnant. L'intérêt général oblige à du compromis et de la responsabilité. Ce n'est pas la victoire d'une classe ou d'une communauté ou d'une minorité sur les autres.

Le rejet du voisin – « frère humain qui après nous vivra... » comme l'a constaté François Villon – pour ce qu'il est ou incarnerait n'est pas pertinent. « La seule querelle qui vaille est celle de l'homme » a écrit Jean Bodin. L'humanisme n'est pas un slogan et avec un

minimum de respect et de compréhension on doit éviter tous les débordements.

Comme l'autorité n'est pas incompatible avec les grands principes, je n'hésite pas à soutenir qu'il faut être très ferme avec ceux et celles qui prônent ou suggèrent la violence en parole avec la table rase et qui incitent ainsi des petits esprits à la réflexion étroite à passer à l'acte physique ou matériel et qui eux doivent tomber sous les fourches caudines de la Justice. Qui a certes un bandeau sur les yeux mais un glaive à la main. « *Responsable mais pas coupable* » on a déjà donné.

Opposer un mort à un autre est abject. Vouloir venger un camarade est inadmissible. Accuser la victime d'être à l'origine de sa mort est disqualifiant. Tous les camps ultras ou extrêmes se valent dans ce qui précède. La violence n'est pas une caractéristique d'une démocratie qui doit être apaisée. La loi de la jungle ne peut être la nôtre.

Les citoyens n'ont pas besoin de prétendus lanceurs d'alerte pour tout et rien, qui s'affranchissent des lois qui ne leur plaisent pas et de tout sens civique. En niant l'humanité chez ceux qu'ils considèrent comme des ennemis à éliminer, même pas des adversaires ou concurrents à combattre. C'est J.J. Rousseau qui écartait les faits pour que sa théorie colle. Les urnes sont souveraines pour un démocrate.

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales. Il y a un peu plus de 35.000 communes. 50 % ont moins de 500 habitants. C'est la seule vraie et permanente majorité visible. Il n'y est pas question

de droite ou de gauche mais d'élire des bénévoles qui se dévouent pour tous les habitants quelles que soient leurs opinions. Les élus locaux sont corvéables et taillables à merci et à portée d'engueulade. Pour six ans ce qui est long.

Le maire porte un stylo pour signer toute la pape-rasse afin que la commune fonctionne avec un budget obligatoirement à l'équilibre (Eh l'État! Qu'en penses-tu?). Le maire non violent est quand même muni d'un couteau mais Suisse à multiples lames pour réparer tout ce qui ne va pas. Il est officier de police judiciaire mais aussi médiateur et il règle les litiges de ses concitoyens qui n'hésitent pas à le rendre responsable de tout et le solliciter à tout instant. La démocratie locale est de proximité et la violence en est bannie. Les querelles politiciennes n'ont pas droit de cité et les combats de rue des irresponsables ne sont pas tolérés.

Le citoyen doit bénéficier de la tranquillité, sans insécurité et dans le respect de ses traditions. Pour qu'il puisse vivre en paix et se préoccuper de lui aussi. La participation doit être massive au premier comme au deuxième tour de l'élection. Les communes irriguent le territoire et sont les piliers de la nation. Il n'est pas question de les transformer en laboratoires d'expérimentations diverses. La république a besoin de repères et de stabilité.

Attendons 2027 pour choisir les grandes orientations de la nation. Mais profitons de mars 2026 pour élire des hommes et des femmes, modestes et travailleurs qui bétonneront la démocratie locale. Paris,

Lyon, Marseille intéresseront les médias. Mais les villes et leurs banlieues ne sont pas tout le pays. Une personnalité ne fait pas le printemps. Une thèse politique non plus. Ne nous trompons pas de scrutin.

Christian Fremau

Le jeûne intermittent

En ces temps de carême pour les chrétiens et de ramadan pour les musulmans, le jeûne intermittent fait l'objet d'un documentaire diffusé sur la chaîne de télévision LCP dans la série Débatdoc. En dehors de ses aspects spirituels développés dans toutes les religions, jeûner permettrait-il de combattre certaines maladies, de vivre mieux et plus longtemps?

Si on se limite au bon sens, évidemment oui. La pratique du grignotage perpétuel, les produits ultra-transformés de l'industrie agroalimentaire, l'addiction au sucre, au sel et aux mauvaises matières grasses font que la société américaine, mais aussi la Polynésie française ou, pire, l'archipel des Tonga, par exemple, sont des terres d'obèses et de diabétiques (de type 2).

Si les personnes en surpoids diminuent leur ration alimentaire, leur santé s'améliore. Cependant lutter contre soi-même, ses tentations, son mode de vie installé depuis l'enfance, ses prédispositions génétiques, n'a rien de simple. Il y faut une volonté énorme et un accompagnement.

Le jeûne intermittent consiste à espacer le temps entre chaque repas. Le corps a besoin de ce temps pour « autonettoyer » ses

cellules. L'Institut Pasteur explique comment sur son site Internet. Mais ce temps doit-il être de 10 ou 12 heures, voire plutôt 14? Faut-il regrouper le temps où on se nourrit sur une plage de 8 heures? Là, plus personne n'est d'accord. D'autres préconisent un jeûne d'une journée par semaine ou trois jours consécutifs par mois...

Certains médecins, très isolés, tentent de documenter les effets de ces pratiques, des cliniques (en Suisse ou en Allemagne) en profitent pour se créer une clientèle fortunée, des sectes sont en embuscade pour mettre leurs victimes en grande dépendance physique et morale. Comme on le sait, manger est un acte individuel, mais aussi une question politique de première importance.

Paul Chassard

Casse-Noisettes

Le journaliste Olivier Dauvers, queue-de-cheval, veste fleurie et sourire malin, présent notamment sur RTL et évidemment sur les réseaux sociaux, s'est fait une spécialité de révéler au grand public les travers de la grande distribution. Il arpente les supermarchés de toutes les régions françaises, traquant petites et grandes supercheries destinées à berner le consommateur, à le laisser ignorer les véritables lieux d'approvisionnement ou de fabrication, dénonçant les augmentations de prix sous des présentations menteuses... Aucune enseigne commerciale, aucune marque de l'industrie agro-alimentaire, n'échappe à son esprit taquin et perspicace.

lions d'euros avec la Finlande pour son micro-drone de renseignement militaire Anafi UKR conçu à Paris mais fabriqué aux États-Unis ou en Corée du Sud. La société française Exosens (anciennement Photonis, près de 470 millions de chiffre d'affaires en 2025, 1 800 collaborateurs sur 13 sites en Europe et en Israël, dont le siège est à Mérignac), spécialiste de la vision nocturne militaire, va équiper l'armée allemande avec 200 000 tubes de vision nocturne de 16 mm, pour 500 millions d'euros, livrables de 2027 à 2029. Exosens va construire sa première usine aux États-Unis.

■ **Islamisme** : Le prédicateur islamiste Tariq Ramadan, 63 ans, est jugé, à huis clos à la demande d'une de ses accusatrices, du 2 au 27 mars devant la cour criminelle départementale de Paris, pour des accusations de viol par trois femmes.

■ **Justice** : Le polémiste d'extrême droite Alain Soral a été condamné par contumace à deux ans de prison, 15 000 euros d'amende et à la privation de ses droits civiques, civils et de famille, le 26 février par le tribunal judiciaire de Paris en tant que directeur de la publication du site Internet Égalité & Réconciliation soupçonné d'être un relais d'influence de la république islamique d'Iran.

■ **Justice** : Le meurtrier de Gislène Halimi en avril 2017, a été placé en garde à vue le 25 février 2026. Il est soupçonné de vol à main armée et séquestration, avec trois complices, contre un homme d'une quarantaine d'années en janvier, lors d'une permission de sortie de son asile psychiatrique du Val-de-Marne.

■ **Agriculture** : Le Salon international de l'Agriculture a fermé ses portes le 1er mars. Il n'a eu que 437 402 visiteurs au lieu de 607 000 l'an passé, loin du record de 703 000 en 2014.

Olivier Dauvers ne s'est pas fait que des amis en dénonçant l'inconséquence des 2 millions de Français qui ont signé la pétition contre le sénateur Duplomb. Celui-ci avait fait passer, le 11 août 2025, une loi prévoyant des possibilités de déroger à l'interdiction d'utiliser un insecticide de la famille des néonicotinoïdes, l'acétamipride, connu comme le tueur d'abeilles. Le Conseil constitutionnel s'était d'ailleurs emparé de la question en invalidant ces dispositions.

Aujourd'hui le sénateur Duplomb a rédigé à nouveaux frais une nouvelle proposition de loi. Scan-

dale chez les écologistes. Mais Olivier Dauvers y va de sa pédagogie au ras du terrain en inspectant les sachets de noisettes. La noisette française est un produit en voie de disparition dans les rayons des magasins. Nous consommons pourtant beaucoup de noisettes, ne serait-ce que dans la fameuse pâte à tartiner Nutella ou dans des barres aux céréales. Les nuciculteurs français ont l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires qui pourraient soigner leurs noisetiers quand ils sont malades. Mais en Turquie, en Espagne et partout ailleurs dans le monde, ces interdictions n'existent pas

ou ne sont pas respectées. Alors il faut choisir, nous dit le journaliste: « *Soit on arrête de manger des noisettes traitées avec des produits interdits en France, soit on autorise les producteurs français à lutter à armes égales avec leurs concurrents* ». Ça paraît logique. Mais c'est compter sans l'hypocrisie et la démagogie du monde politique et l'inconséquence des consommateurs, écologistes pour leurs paysans, mais allant toujours acheter le produit le moins cher, quelles que soient sa provenance et ses conditions de productions.

P. C.

Notre chroniqueur Christian Fremaux, ancien avocat, ancien élu local, publie chez L'Harmattan un nouveau roman enrichi de ses multiples expériences humaines. Un ouvrage délicieux de causticité, de sagesse et de bonne humeur, à commander à votre librairie dès aujourd'hui.

Christian Fremaux

L'Aventure, c'est la vie



André Dauchy est un citoyen ordinaire devenu homme d'affaires et fréquentant par les hasards de la vie des autorités et devant faire face à des situations délicates. Il participe à des événements inattendus parfois contre son gré. Ou a connaissance d'actions que le commun des mortels ignore. Il se partage entre la ville et sa campagne d'origine. Et discute avec les braves gens qui ont du bon sens en ne niant pas la réalité. Sa vie parfois a été une aventure. Il a décidé de ne pas se plaindre. Chacun doit être responsable de ses actes. Et peut à son niveau vivre une histoire extraordinaire. Son intérêt est d'en tirer un profit. Ses récits qui font voyager donnent de l'espoir à partir d'une actualité brûlante.

Parution le 05/03/2026
354 pages - 25 €
Broché - Format : 135 x 215 mm
Collection : Rue des écoles
EAN13 : 9782336593586